

10 fév 2017 -13:47

Appartient à Conseil des ministres du 10 février 2017

Beliris : marché public relatif à la restauration du Conservatoire royal de musique de Bruxelles

Sur proposition du ministre chargé de Beliris Didier Reynders, le Conseil des ministres a marqué son accord sur le lancement d'un marché public de services relatif à la restauration du Conservatoire royal de musique de Bruxelles.

Ce marché, passé en procédure négociée avec publicité, comprend une tranche ferme pour l'établissement d'un plan directeur détaillé et une tranche conditionnelle pour une mission complète d'auteur de projet, en vue de la restauration du Conservatoire de musique.

Les modalités de collaboration seront encadrées par un protocole d'accord à conclure entre Beliris et la Régie des bâtiments.

L'accord de coopération Beliris a été signé le 15 septembre 1993 entre l'Etat fédéral et la Région de Bruxelles-Capitale et prévoit diverses initiatives destinées à promouvoir le rôle international et la fonction de capitale de Bruxelles.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Didier Reynders, Vice-Premier ministre
et ministre des Affaires étrangères et européennes, chargé
de Beliris et des Institutions culturelles fédérales

Egmont 1

Rue des Petits Carmes15

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 501 85 91

<http://www.diplomatie.be>